



GÉOTHERMIE PROFONDE HAUTE-SORNE

Séance de réponse aux questions concernant la demande de concession d'eau du Tabeillon pour le projet de géothermie profonde à Haute-Sorne

**LUNDI 1^{ER} JUIN
19H00**

**BASSEECOURT, AULA
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

PROGRAMME

19h00	Introduction
19h10	Présentation de l'Office de l'environnement <ul style="list-style-type: none">• Procédure juridique de la demande de concession• Résumé de l'étude hydrologique• Résumé du dossier de demande de concession• Position de l'Office de l'environnement
19h30	Réponse aux questions du public
20h30	Fin de la séance de réponse aux questions

Pourquoi cette séance d'information et de réponse aux questions ?

Dans le cadre de la poursuite du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne, qui n'a pas encore été validée par le Gouvernement jurassien, Geo-Energie Jura SA souhaite s'approvisionner en eau dans le Tabeillon. Une demande de concession vient d'être déposée auprès de l'Office de l'environnement. Celle-ci a été publiée au Journal Officiel le 21 mai.

L'Office de l'environnement souhaite informer les citoyens sur le contenu de la demande de concession et sur le déroulement de la procédure.

Dans la seconde et principale partie de la séance, les représentants de l'Office répondront à vos questions.

Intervenants

Pour cette séance, seuls des représentants de l'Office de l'environnement, seront présents. Aucun représentant de Geo-Energie Jura SA ne prendra part à cet échange.

La participation est ouverte à toutes et tous.

Aucune inscription n'est requise.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'Office,
t +41 32 420 48 00
secr.env@jura.ch